

Statistiquement correct ou statistiquement incorrect ? Comment utiliser les statistiques pour réinformer et utiliser les faits contre l'idéologie dominante ?
Par Jean-Yves Le Gallou

Deuxième Journée d'études sur la réinformation, organisée le 24 octobre 2009 par la Fondation Polémia.

Communication de Jean-Yves Le Gallou, dont nous présentons ici la première partie.

Le monde ne se réduit pas aux chiffres. Toutes les réalités ne sont pas objectivement quantifiables. Mais les statistiques sont, parmi d'autres, un élément de connaissance du réel et d'appréhension des évolutions dans le temps.

Les statistiques sont aussi un enjeu de pouvoir : elles peuvent permettre de farder la réalité ou de la dévoiler.

Vous l'avez compris, les statistiques peuvent être un outil de désinformation. Mais elles peuvent aussi servir à la réinformation.

Voilà annoncées les deux parties principales de ma communication.

Avec deux exemples :

- la manipulation des statistiques sur l'immigration ;
- les faits contre le mythe de la « parité ».

1/ Un exemple de désinformation : la manipulation des statistiques sur l'immigration.

Le 9 septembre 1983, à deux jours des élections partielles de Dreux marquées par l'entrée du Front national sur le terrain électoral, *Libération* barrait sa une d'une bonne nouvelle : « La population étrangère s'est stabilisée depuis 1975 », « Les bouffées de racisme indépendantes des chiffres », « Pour les démographes de l'INED, ils [les étrangers] ne sont que 3,6 millions (...) et non 4,5 millions selon le ministère de l'Intérieur ».

Pendant vingt ans le même discours sera décliné dans les grands médias : l'immigration est arrêtée ; le nombre des étrangers est stable. Deux techniques seront utilisées pour parvenir à imposer cette croyance :

- a) la confusion des concepts et des chiffres ;
- b) l'occultation pure et simple des faits et le mensonge statistique.

a) La confusion des concepts et des chiffres

La rhétorique négationniste à propos de l'immigration a longtemps été la suivante : le nombre des étrangers n'augmente pas, c'est donc la preuve que l'immigration est arrêtée. Or il s'agit de deux choses différentes :

- d'un côté, un « flux » : des entrées nettes d'immigrés, c'est-à-dire les entrées moins les retours ; migrations dont le nombre s'accroît des naissances d'étrangers, diminué du nombre des décès ;

- de l'autre, un « stock » : c'est-à-dire un chiffre d'une population à un moment donné ; d'une année sur l'autre, ce chiffre varie doublement :

* par addition, au chiffre de l'année de départ, du nombre des entrées nettes ;

* par soustraction à ce même chiffre du nombre des étrangers ayant acquis la nationalité française.

Il suffit donc que les étrangers acquérant la nationalité française soient aussi nombreux que ceux qui entrent en France pour affirmer que la présence étrangère en France est stabilisée. Ce qui est à la fois juridiquement partiellement exact (à la bi-nationalité près) et sociologiquement et culturellement faux.

Or l'ampleur des acquisitions de la nationalité française est telle que ce chiffre a longtemps suffi pour masquer les entrées d'étrangers dans les statistiques.

Ainsi au début des années 1980, de l'ordre de 80.000 étrangers obtenaient, chaque année, la nationalité française par naturalisation, réintégration, acquisition par mariage ou séjour en France pour les mineurs (sans compter les 30.000 enfants d'étrangers nés en France de parents eux-mêmes nés en territoire français et considérés comme français de naissance au titre du double *jus soli*).

En 2005, les acquisitions de la nationalité se sont élevées à 155.000, dont beaucoup par mariage. C'est le paradoxe de l'immigration nuptiale – la principale forme d'immigration aujourd'hui : elle n'apparaît pratiquement pas dans les statistiques de la population étrangère !

C'est ainsi qu'avec 80.000, puis 100.000, puis 150.000, puis aujourd'hui près de 200.000 entrées d'étrangers par an, la population étrangère résidant en France a pu longtemps être présentée comme – je cite – « stable ».

Il n'en va évidemment pas de même de la population immigrée (personnes nées à l'étranger) ; encore moins de la population d'origine étrangère !

b) L'occultation pure et simple des faits et le mensonge statistique

Ce tour de passe-passe des concepts s'est accompagné de véritables mensonges statistiques : de manière récurrente depuis près de trente ans, l'INSEE a régulièrement sous-estimé l'entrée de populations étrangères. Et ce de manière caricaturale depuis 1999.

Du 1er janvier 1999 au 1er janvier 2006, l'INSEE a régulièrement annoncé un « solde migratoire » inférieur à 90.000 personnes par an, accréditant ainsi l'idée que l'immigration était relativement maîtrisée. Et puis, en publiant son bilan démographique 2008, l'INSEE a introduit une donnée nouvelle : 660.000 personnes supplémentaires en sept ans classées sous la rubrique – je cite – « Ajustement ». En clair, sept ans de suite l'immigration a été sous-estimée de 100.000 personnes par an !

http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?ref_id=ip1220

Il y a de la part des organismes officiels de statistiques une manipulation orwellienne des chiffres.

Il y a pire !

Le 27 janvier 2002, Lionel Jospin, sous l'autorité de Jacques Chirac, a, dans l'indifférence générale, supprimé le recensement général de la population et de l'habitat (exhaustif et simultané) en France, dont la pratique régulière ininterrompue remontait à 1801, un acte que le démographe Philippe Bourcier de Carbon qualifie de « **crime d'Etat** », avec pour conséquence « la dégradation progressive et rapide de la qualité et de la fiabilité des statistiques démographiques en France à mesure que l'on s'éloigne du dernier recensement réel réalisé en France qui date de mars 1999 (pourtant le pire en qualité depuis la dernière guerre mondiale), il y a dix ans à présent ».

Voir : « Désinformation démographique » :

<http://www.polemia.com/article.php?id=1853>

Cette analyse mérite trois commentaires :

- la disparition du recensement général coïncide avec l'explosion de l'immigration noire africaine clandestine ;
- la connaissance fine de sa population est pour un Etat un élément essentiel de son rôle et de l'exercice de sa souveraineté ;
- enfin, l'ignorance à 2% ou 4% près du volume de la population biaise toutes les statistiques : démographique (taux de fécondité par exemple), économique (revenu par tête), urbanistique (densité de l'habitat).

2/ Un exemple de réinformation : les faits et les statistiques contre le mythe de la « parité »

Sale temps pour les femmes : la Cour de cassation suivant la Cour européenne des droits de l'homme cherche à remettre en cause l'un des avantages des femmes le plus justifié qui soit : la possibilité pour les femmes de bénéficier de deux annuités supplémentaires de retraite par naissance d'un enfant.

Sale temps pour les hommes : Anne Lauvergeon, patronne du groupe électro-nucléaire Aréva, déclare le 18 octobre 2009 à Deauville : « A compétence égale, eh bien, désolée, on choisira la femme, ou l'on choisira la personne venant d'autre chose que le mâle blanc, pour être clair ».

Le propos a été tenu dans le cadre du « Women's Forum Global Meeting », organisation qui inscrit son action, comme la Cour européenne des droits de l'homme, dans « l'idéologie du genre ».

L'idéologie du genre nie les différences biologiques entre les hommes et les femmes. L'idéologie du genre refuse toute distinction et toute complémentarité de leurs rôles et de leurs fonctions. L'idéologie du genre poursuit un objectif égalitariste et fait de la lutte des sexes un succédané de la lutte des classes. L'idéologie du genre vise partout une illusoire « parité ».

La réalité dément l'idéologie du genre.

C'est vrai qu'il y a plus d'hommes que de femmes chez Aréva ; c'est vrai qu'il y a beaucoup plus d'ingénieurs hommes que d'ingénieurs femmes à Aréva. Pour une raison simple : les écoles d'ingénieurs attirent davantage les hommes que les femmes et les hommes sont beaucoup plus nombreux que les femmes à y entrer.

A Polytechnique, pour le concours 2007 (voie 1), 86% des admis furent des hommes. Les mêmes écarts se retrouvent à Normale Sciences et dans la quasi-totalité des écoles d'ingénieurs. Ainsi c'est une très large majorité de garçons qui fréquentent l'EPF, l'école polytechnique... féminine. Or ces concours sont des concours objectifs.

Au demeurant ces résultats ne sont pas surprenants.

En mars 2007 la « direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance » du Ministère de l'éducation nationale (MEN) a publié une étude ainsi intitulée : « Filles et garçons à l'école sur le chemin de l'égalité ». Le titre de la brochure annonce la couleur : « idéologiquement conforme » mais le contenu de la brochure est radicalement différent. Deux faits ressortent :

- les filles sont, à tout âge, globalement meilleures élèves que les garçons : passage dans les classes supérieures, taux de réussite aux examens, études plus longues, meilleure maîtrise de la lecture, etc.

- il n'y a que deux domaines où les garçons dépassent les filles : à l'entrée au CE 2 comme à l'entrée en sixième, les garçons réussissent mieux que les filles aux items de mathématiques et, du cours préparatoire à la sixième, ils progressent davantage que ces dernières (alors que c'est l'inverse pour le français). Ce phénomène, qui est observé dans tous les pays d'Europe, constitue une base objective à l'orientation ultérieure d'un plus grand nombre de garçons vers les mathématiques. De même, s'agissant de l'obtention des mentions bien et très bien au baccalauréat les garçons réussissent mieux que les filles dans les séries pro et les séries technologiques. Là aussi cela constitue une base objective à leur orientation préférentielle vers ces filières. Evidemment cela ne va pas dans le sens de la « parité » chez Aréva.

Dans d'autres domaines ce sont d'ailleurs les filles qui écrasent les garçons : au prestigieux concours lettres de l'Ecole normale supérieure (ENS), à la session 2007, 75% des admis étaient des femmes ; en 2006, pour le premier concours de la magistrature, 82% de nos futurs juges étaient des magistrates.

Pour rester dans la thématique des grands concours, les hommes se rattrapent à l'Ecole nationale de ski et d'alpinisme en monopolisant la quasi-totalité des places de guides de haute montagne : 49 sur 50 dans la promotion 2009.

Malgré tout le discours égalitaire et « paritaire » les différences de goûts, de comportements, de choix, d'attitudes persistent entre les hommes et les femmes.

Les femmes réputées opprimées par l'idéologie dominante ne sont pas toujours les plus mal loties.

Jugez-en plutôt !

En France, l'espérance de vie des femmes (84,4 ans) dépasse de 7 ans celle des hommes (77,6 ans). Et les raisons de cette situation sont multiples.

Ainsi, les morts violentes ou accidentelles sont une fois et demie plus fréquentes chez les hommes que chez les femmes.

Selon l'INSERM, en 2001 les morts par « causes externes » (accidents, suicides, homicides et événements autres) s'élevaient à 16.714 pour les femmes et 24.352 pour les hommes, soit 46% de plus. Au risque de conforter ce que les bien-pensants appellent des « préjugés », les épidémiologistes de l'Office national d'information sur la sécurité routière (ONISR) observent « d'une manière générale, la part des femmes est d'autant plus minoritaire que les causes sont indépendantes des facteurs médicaux. Trivialement dit, plus les pratiques sont à risques, moins les femmes sont représentées et dans les accidents de la route elles sont plus de deux fois moins concernées que les hommes ».

Il y a d'ailleurs trois fois moins de femmes que d'hommes parmi les tués et les victimes graves d'accidents de la route. De 1970 à 2004 le nombre de morts sur les routes de France a été divisé par trois ; mais la part des femmes dans les tués sur les routes est restée stable, 27% en 1976, 24% en 2004 ; de plus, les femmes ne représentent que 23,3% des conducteurs responsables d'accidents et le risque d'être tué en tant que passager est plus élevé pour les femmes que pour les hommes. Malgré les lois antidiscriminatoires, les compagnies d'assurance en tirent les conséquences : les surprimes exigées des jeunes conducteurs sont (à juste titre) plus élevées que celles imposées aux jeunes conductrices.

Même la maladie n'a pas un pouvoir égalisateur des risques connus par les hommes et par les femmes. Ainsi une étude des cas de cancer enregistrés en France entre 1989 et 1997 a fait apparaître de fortes disparités des taux de survie : 44% à 5 ans pour les hommes, contre 63% pour les femmes.

Epidémiologiquement, cela s'explique ainsi, selon *Le Monde* du 28 février 2007 : « Devant un signe d'alerte, les femmes ont plus volontiers un comportement de prévention alors que les hommes consultent plus tardivement. Il semble également que, pour un même cancer, les femmes présentent des formes moins

agressives que les hommes ». Les mêmes constats sont effectués dans l'ensemble des pays européens.

Le placement en détention concerne trente fois moins de femmes que d'hommes.

En 2006, selon le *Quid*, la population pénale française ne comportait que 3,7% de femmes. Difficile de croire – même en formulant l'hypothèse d'une plus grande indulgence relative des juges – que les hommes et les femmes n'ont pas un comportement radicalement différent au regard de la violence et du respect de la loi. Il est d'ailleurs intéressant de constater que dans ce domaine on s'éloigne de plus en plus de la parité puisque le pourcentage des femmes détenues par rapport au total des détenus a constamment baissé, passant de 20% entre 1855 et 1860 à 12% en 1912 et 5% en 1958.

Là aussi ce phénomène de sur-masculinisation de la population pénale n'est pas propre à la France, même si dans le pays à forte population carcérale par habitant, comme les Etats-Unis, le taux de féminisation est relativement plus élevé (7%).

Bref, dans beaucoup de domaines les femmes n'auraient rien à gagner à la « parité », d'ailleurs manifestement contre nature.

3/ Et pour finir un petit florilège de statistiques politiquement incorrectes.

Le jeu est simple : énoncer une phrase conforme à l'idéologie dominante et la confronter aux statistiques ; ou démontrer statistiquement une phrase politiquement incorrecte.

« Les Etats-Unis sont une grande nation multiraciale mais... hypercarcérale » :

Aux Etats-Unis un homme noir a une chance sur 20 millions de devenir président (Obama) mais un homme noir sur trente est en prison ; selon l'Unesco, en 2002 il y avait davantage d'Afro-Américains en prison qu'à l'université ; et un homme noir sur trois passe par la case prison au cours de sa vie ; d'autres Etats multiraciaux comme le Brésil ou l'Afrique sont aussi marqués par une forte délinquance et de forts taux d'incarcération. Les sociétés multiraciales sont aussi des sociétés hypercarcérales.

<http://www.ojp.usdoj.gov/bjs/prisons.htm#findings#findings>

<http://www.albany.edu/sourcebook/1995/pdf/t62.pdf>).

« Education nationale : ce n'est pas une question de moyens » :

En trente ans les dépenses publiques consacrées à l'éducation sont passées de 4% à 6% du PIB pendant que le budget de la défense est passé, lui, de 4% à 2%. A contrario, les statistiques sur les capacités en orthographe et en mathématiques et sur l'illettrisme montrent une dégradation des connaissances :

25 % des élèves entrant en sixième ne maîtrisent pas les savoirs élémentaires. Selon Laurent Lafforgue, mathématicien titulaire de la médaille Fields et observateur critique du système scolaire : « A la fin du CM2, le quart des élèves ne savent pas lire couramment, la majorité d'entre eux ne maîtrisent pas l'orthographe, la grammaire, les conjugaisons, la rédaction, le calcul, les règles de trois ou les rudiments de l'histoire, de la géographie ou des sciences. On entre au collège sans que ces bases soient acquises. Pour ne donner qu'un exemple, l'évaluation nationale d'entrée en sixième de 2005 a révélé que 60% des élèves échouent à diviser mentalement 60 par 4. » Il ne s'agit pas là d'un discours catastrophiste mais de la reprise d'évaluations émanant de personnalités officielles : selon Danielle Manesse, professeur en sciences du langage, proche de Philippe Meirieu, « en orthographe les collégiens de cinquième sont tombés au niveau des élèves de CM2 de 1987 ».

<http://www.polemia.com/article.php?id=1429>

« La répression, ça marche » :

Il y a au moins un domaine où la répression, ça marche : la sécurité routière. De 1986 à 2002, le nombre des morts sur les routes françaises ne diminuait que de 2% par an. Une série de mesures très répressives fut adoptée à la demande d'associations de victimes : création du permis à points ; renforcement des sanctions pénales ; création du délit de très grande vitesse ; installation de plus de 1.000 radars automatiques sur le bord des routes. Résultat : les habitudes de conduite se sont modifiées et le nombre des tués a diminué de 8% par an de 2002 à 2008

« La peine de mort c'est dissuasif » :

L'argument abolitionniste sur le caractère non dissuasif de la peine de mort est intellectuellement indigent : il évoque des cas particuliers d'individus non dissuadés de passer à l'acte par l'existence de la peine de mort. Ces cas existent, bien sûr. Mais il existe aussi des individus qui sont dissuadés. Et cela seul suffit pour que des vies humaines soient épargnées. Ceci n'est pas une affirmation de principe mais le résultat d'études économétriques nombreuses réalisées aux Etats-Unis : la pluralité de politiques suivies sur des périodes différentes, dans les différents Etats, offre une moisson de statistiques dont l'interprétation consistant à vérifier des corrélations entre les exécutions et le nombre des meurtres va toujours dans le même sens : le caractère dissuasif de la peine de mort est statistiquement démontré.

<http://www.polemia.com/article.php?id=1394>

<http://www.cjlf.org/deathpenalty/DPDeterrence.htm>

Derrière la froideur des chiffres émerge une réalité particulièrement déplaisante pour les abolitionnistes : en protégeant la vie des criminels, ils sacrifient des vies humaines innocentes.

« Le nucléaire, c'est l'écologie »

Qu'on craigne les effets sur la santé des poussières produites par les rejets du charbon ou du pétrole, ou qu'on admette, comme les catastrophistes climatiques,

que le rejet de CO₂, c'est le mal absolu, alors le nucléaire, c'est la solution ! En tout cas la France, grand pays développé le plus nucléarisé du monde, est aussi celui qui rejette le moins de tonnes de CO₂ par habitant : 6 tonnes, contre 11 pour la moyenne des pays de l'Union européenne et 20 tonnes pour les Etats-Unis.

« Immigration : l'intégration ça ne marche nulle part »

La France et la Grande-Bretagne ont des systèmes économiques et sociaux différents ; elles ont aussi deux modèles d'accueil des immigrés clairement opposés ; mais aucun ne fonctionne, ni sur le plan culturel, ni même sur le plan économique. En France, en 2003, cinq ans après l'entrée dans la vie active, 10% des Français natifs étaient au chômage ; 12% des jeunes nés de parents nés en Europe du Sud étaient dans cette situation ; mais 21% des jeunes nés d'un parent né au Maghreb s'y trouvaient. Outre-Manche, dans la très libérale et très ouverte Albion, en 2004 12% des jeunes Blancs étaient au chômage, entre 25% et 30% des Noirs et des Pakistanais s'y trouvaient et 40% des Bengalais.

Voir : « Immigration : l'illusion de l'intégration ».

<http://www.polemia.com/article.php?id=1730>

« La parité homme/femme profite aux femmes les moins fécondes »

Lors de la campagne présidentielle française de 2007 Nicolas Sarkozy, comme François Bayrou et Ségolène Royal, avait pris l'engagement suivant : constituer un gouvernement paritaire comportant le même nombre de femmes que d'hommes.

Au final, le gouvernement de François Fillon a comporté 12 femmes (soit un tiers) et 21 hommes. Une analyse de leur situation familiale, telle qu'elle apparaît au Who's who (ou dans les biographies de presse) révèle toutefois une importante disparité au regard du nombre d'enfants :

– chez les 21 hommes on dénombre 52 descendants, ce qui représente une moyenne de 2,48 enfants par homme ministre ; chiffre nettement supérieur à la moyenne nationale ;

– chez les 11 femmes on ne recense que 12 enfants, soit une moyenne de 1,09 enfant par femme ; chiffre correspondant à guère plus de la moitié de la moyenne nationale ;

– seulement 4 ministres hommes sur 21 (soit 19%) ne déclarent pas publiquement de paternité ; en revanche 5 femmes ministres sur 11 (soit 45%) ne font pas apparaître de maternité, ce qui est tout sauf représentatif de la situation française.

Conclusions

Inutile de poursuivre cette litanie à l'infini.

La réalité n'est pas politiquement correcte. L'idéologie dominante s'impose par le déni de réalité.

J'ai voulu ainsi montrer que les statistiques pouvaient aussi servir à réinformer et même qu'il pouvait y avoir un subversif des statistiques !

Image : Du bon usage des statistiques
<http://www.legrandsoir.info/article3407.html>

Téléchargement de l'ensemble du texte en pdf :